

Dans les coulisses du pèlerinage : le village de Sainte-Anne-d'Auray et ses habitants au XVIII^e siècle

Aussi surprenant que cela paraisse, il n'est pas de pèlerinage breton plus mal connu que Sainte-Anne-d'Auray au XVIII^e siècle. Un rapide examen bibliographique suffit à s'en convaincre, depuis la somme fondamentale des PP. Buléon et Le Garrec¹ jusqu'aux plus récentes publications de seconde main² : nul ne s'attarde sur un siècle qui n'est au mieux qu'un prolongement atténué de celui qui précède, au pire un grand vide qui ne s'anime que l'espace d'une journée, le 14 septembre 1729, lorsque le présidial de Vannes remet un ex-voto royal pour la naissance du dauphin, fils de Louis XV³. En l'état actuel de nos connaissances, il faut vraiment attendre les péripéties révolutionnaires pour que le voile se lève à nouveau sur Sainte-Anne. On ajoutera, pour faire bonne mesure, que les recherches universitaires récentes souffrent de la même lacune : nos propres travaux ont volontiers insisté sur l'importance du XVIII^e siècle dans l'histoire des pèlerinages bretons, mais en s'appuyant sur d'autres exemples que Sainte-Anne-d'Auray⁴. On ne peut donc aujourd'hui se défaire du sentiment d'un vide, d'autant plus béant qu'il est encadré par deux siècles surreprésentés à Sainte-Anne : le XVII^e siècle des origines et le XIX^e siècle de l'apogée.

Ce constat d'absence s'explique par des raisons tout simplement documentaires : le XVII^e siècle de Sainte-Anne est riche en littérature imprimée et offre, on le sait, la plus belle série française de procès-verbaux de miracles (près de 1 300 entre 1625 et 1684)⁵ ; de son côté, le XIX^e siècle renoue avec

¹ BULÉON, J., LE GARREC, É., *Sainte-Anne-d'Auray : histoire d'un village*, 3 vol., Vannes, 1924.

² HUCHET, P., *La grande histoire de Sainte-Anne-d'Auray*, Rennes, Ouest-France, 1996.

³ DANIGO, J., «L'ex-voto à sainte Anne du présidial de Vannes», *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1963, Procès-verbaux p. 49-50.

⁴ PROVOST, G., *La fête et le sacré. Pardons et pèlerinages en Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Le Cerf, 1998.

⁵ PEIGNÉ, S., *Les miracles de Sainte-Anne-d'Auray au XVII^e siècle (1647-1684)*, mémoire de maîtrise, Université de Paris-I, 1972 ; «Les miracles de Sainte-Anne-d'Auray», dans DELUMEAU, J., *La mort des pays de cocagne*, Paris, 1976, p. 170-183.

l'imprimé comme avec les miracles⁶, en y ajoutant une imposante production architecturale⁷. Entre les deux, le siècle des Lumières s'inscrit négativement : non seulement il ne nous a légué aucun imprimé relatif à Sainte-Anne – en dehors de rééditions des ouvrages du XVII^e siècle⁸ – mais ses archives sont presque toujours décevantes : ici comme ailleurs, le temps n'est plus à la consignation des miracles⁹ ; circonstance aggravante, presque toutes les archives administratives ou comptables des carmes, chargés du pèlerinage à partir du début de 1628, ont disparu. En l'état actuel, leur fonds contient surtout des papiers seigneuriaux ou des pièces judiciaires, datant en majorité du XVII^e siècle¹⁰. Bref, il n'y a pour témoigner de la vie du sanctuaire au XVIII^e siècle que la vingtaine d'ex-voto peints vers 1770 et conservés au musée de la basilique¹¹ : images attachantes mais bien peu loquaces dans la mesure où la plupart d'entre elles ne font que rappeler des guérisons du siècle précédent¹². Si l'on ajoute que la rupture révolutionnaire a été ici particulièrement nette – les carmes ne sont pas revenus mais ont passé la main à des jésuites puis à des séculiers – on comprendra que la mémoire des lieux ait été difficilement transmise. Le faible intérêt des chercheurs pour le XVIII^e siècle saintannois peut donc s'autoriser d'excellents motifs.

Ces difficultés documentaires ne simplifient assurément pas la tâche du chercheur désireux d'en savoir plus..., mais elles sont aussi, d'une certaine manière, sa chance, car elles l'obligent à aborder le pèlerinage d'une

⁶ LE BOUHILLEC, J., *Les miracles de Sainte-Anne-d'Auray à la fin du XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise, Université catholique d'Angers, 1990.

⁷ LOYER, F., «La basilique de Sainte-Anne-d'Auray, monument de l'éclectisme à la fin du XIX^e siècle», *Bulletin de la Société d'histoire de l'art français*, 1977 (Paris, 1979), p. 237-264. On y ajoutera, pour le XX^e siècle, la plaquette intitulée *Le mémorial 1914-1918. Images d'une construction*, Vannes, Archives départementales du Morbihan, 1998.

⁸ Du XVIII^e siècle, les archives de la basilique ne conservent guère, exception faite des rééditions de Kernatoux, qu'une brochure de pèlerinage datée de 1747 (sous la cote O 12).

⁹ Une exception ponctuelle : GABORY, É., «Un miracle inédit à Sainte-Anne-d'Auray», *Association bretonne*, t. 46, 1934, p. 40-42.

¹⁰ Arch. dép. Morbihan, 43 H 1-14.

¹¹ Sur cette série de commande, DANIGO, J., *Sainte-Anne-d'Auray. Galerie d'art religieux populaire*, Sainte-Anne-d'Auray, 1976, s. p. ; plus récemment, *Inventaire de la galerie d'art et du trésor de Sainte-Anne-d'Auray*, 2 vol., Vannes, Conseil général du Morbihan et Conservation départementale du patrimoine mobilier, 1992-1993.

¹² Dans le même registre des témoignages muets, ou peu s'en faut, on peut évoquer le trésor monétaire exhumé en 1988 lors de travaux menés sur le parvis de la basilique : cinquante-six monnaies d'argent et trois louis d'or s'échelonnant entre Louis XV et le Directoire, vraisemblablement enfouis vers 1800 au plus fort des affrontements entre républicains et chouans (POUILLE, D., «Le trésor monétaire de Sainte-Anne-d'Auray», *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 99, 1992, p. 79-81).

manière plus originale qu'à l'accoutumée : par des voies indirectes et à partir d'archives qui lui sont extérieures. Le biais qui a été retenu ici est celui du village de Sainte-Anne-d'Auray, de ses habitants et de ses commerçants. Dans la Bretagne du XVIII^e siècle, il s'agit là d'une agglomération tout à fait atypique, que l'on peine d'ailleurs à qualifier : Ogée parle d'«une espèce de bourgade de merciers¹³», et son hésitation est légitime. Sainte-Anne – que l'on dit encore rarement «d'Auray¹⁴» mais le plus souvent «Sainte-Anne en Pluneret» ou, si l'on voit les choses de plus loin (ou en breton) «Sainte-Anne en Vannes» – n'est pas encore une paroisse mais ne peut pourtant être considérée comme un hameau comme tant d'autres. Les archives anciennes parlent de «lieu de Sainte-Anne» ou encore de «village de Sainte-Anne» et c'est ce dernier terme qui sera retenu ici, dans son acception traditionnelle de la France de l'Ouest : celle d'un écart distinct du bourg. À la suite de Buléon et Le Garrec, c'est donc bien l'*histoire d'un village* que l'on se propose de retracer, en creusant l'une des rares directions qu'ils aient délaissées, en tout cas pour l'Ancien Régime¹⁵ : les coulisses économiques et commerciales du sanctuaire. À charge pour nous de démontrer que cette approche n'est pas seulement une solution de repli quelque peu triviale faute de mieux mais qu'elle peut être une contribution originale à l'histoire du pèlerinage¹⁶.

Les lieux : un village à retrouver

Parler de Sainte-Anne-d'Auray au XVIII^e siècle, c'est d'abord tenter de reconstituer des lieux qui ont été complètement transformés par la construction de la basilique actuelle (1866-1872) puis les vastes remaniements du

¹³ OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne*, t. 2, p. 361.

¹⁴ L'usage semble ne se répandre qu'au XVIII^e siècle : à preuve l'inscription «Ste Anne Doré» qui figure sur une gravure populaire quimpéroise conservée au Musée des Arts et Traditions populaires et reproduite dans PROVOST, G., *op. cit.*, ill. 15. Les testaments contiennent plus volontiers la formule «Sainte-Anne en Auray», qu'un notaire de Bodilis en Léon orthographie «Sainte-Anne Honoré» en 1739 (Archives de l'évêché de Quimper, 15 AA 12, testament d'Yves Le Bec, 23 octobre 1739).

¹⁵ Trois paragraphes seulement sont directement consacrés au commerce d'Ancien Régime (t. 2, p. 283-284).

¹⁶ Dans le même esprit, on peut citer le travail de DUCLOUÉ, M., «La population montoise aux XVII^e et XVIII^e siècles d'après les anciens registres paroissiaux», *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. 2. *Vie montoise et rayonnement intellectuel*, Paris, 1967, p. 89-105 ; plus récemment, de nombreux éléments sur le commerce religieux à Liesse et à Saumur sont fournis par MAËS, B., *Pèlerinages nationaux et identité nationale en France XV-XVIII siècles*. *Liesse, Saumur et Le Puy entre culture religieuse et culture politique*, thèse d'histoire, 3 vol., Université de Reims, 1999.



Figure 1 – La Scala sancta, vue de l'intérieur de l'enclos du pèlerinage.

Ce cliché (dû à Jules Duclos vers 1860) nous présente « l'échelle sainte » que les carmes avaient édiflée en 1662, à la fois pour fermer l'enclos à l'ouest et pour faciliter la célébration des offices en plein air lors des grandes fêtes. La loggia centrale présentait alors une iconographie de la Passion (notamment un *Ecce homo*) conforme à la signification primitive d'un lieu qui entendait rappeler le prétoire de Pilate. Au début du XIX^e siècle, ce décor fut remplacé par un retable, apparemment en tuffeau, provenant d'Auray. Au premier plan, trois baraquements où pendent quelques chapelets annoncent les commerces de la rue des Merciers.

Cliché Musée de Bretagne.



Figure 2 – La Scala sancta, vue extérieure.

Ce second cliché, dû à Furne fils (1857) nous présente les deux rangées de maisons de la rue des Merciers. Les auvents et les baraques signalent les commerces, concentrés de longue date du côté nord. Le lieu semble presque désert, en un jour très probablement ordinaire, la première baraque à gauche semble en cours de construction ou de démolition, les autres sont fermées de toiles. Mais à l'arrière-plan, la chapelle est ouverte et le bas-relief en stuc de la Scala sancta figure sainte Anne, environnée d'angelots, accueillant des pèlerins munis de bâtons ou de béquilles.

Cliché Musée de Bretagne.

« Le 1714, vers 4 heures et à manger, le 11 pied et à cheval... la première baraque à gauche est encore celle que construisaient les carmes. À l'extrémité, près de l'église actuelle, se voyent et abîmés les dernières maisons et la fontaine sera remplacée en 1857. La construction du Mémorial de la guerre 1914-1918 sera l'occasion de réaligner la rue, qui passait encore jusqu'alors le long de la fontaine : l'environnement de la basilique sera alors devenu un parc d'un seul tenant.

Cliché Musée de Bretagne.



Figure 3 – La même vue, de qualité technique moindre mais prise de plus près, révèle des détails supplémentaires : notamment l'enseigne du Lion d'or, l'auberge qui occupe une bonne partie des maisons du côté sud (droit). On est frappé par l'état apparemment très dégradé des lieux, peu de temps avant la construction de la nouvelle basilique.

Cliché Musée de Bretagne.



Figure 4 – Ce cliché plus récent présente une situation intermédiaire. La nouvelle basilique a été édifiée, la Scala sancta a été déplacée mais il subsiste encore des éléments importants du vieux village : l'un des côtés de la rue des Merciers, visiblement rénové, et l'ancienne « maison de l'Hôpital », occupée par une auberge tenue par « Lortiot, vend à boire et à manger, loge à pied et à cheval » ; au premier plan, la fontaine est encore celle que construisirent les carmes. À terme, le pèlerinage finira par racheter et abattre les dernières maisons et la fontaine sera reconstruite en 1897. La construction du Mémorial de la guerre 1914-1918 sera l'occasion de détourner la route, qui passait encore jusqu'alors le long de la fontaine : l'environnement de la basilique sera alors devenu un parc d'un seul tenant.

Cliché Musée de Bretagne.

début du ^{XX} siècle. À première vue, l'entreprise paraît bien difficile, tant il semble évident que le vieux village appartient irrémédiablement au passé : dans le bas-côté nord de la basilique, un vitrail ne rend-il pas une sorte d'hommage posthume, non dénué de nostalgie, aux «anciennes constructions de Nicolazic» ? De leur côté, Buléon et Le Garrec écrivent que «l'œuvre matérielle des carmes, mutilée, défigurée, déformée moins encore par la main du temps que par celle des hommes, est aujourd'hui à peu près méconnaissable¹⁷». Qui veut se représenter le vieux village de Sainte-Anne n'a donc à sa disposition que les gravures ou lithographies du ^{XIX} siècle. Autant dire des documents à utiliser avec précaution : pour s'en tenir à un seul exemple, on sait que la plus grande fantaisie caractérise la lithographie réalisée en 1844 sous le titre *Un pardon de Notre-Dame (sic) d'Auray sous Louis XIII*¹⁸. Cependant, une recherche un peu plus poussée révèle que le vieux village a eu la chance de subsister juste assez longtemps pour que quelques clichés photographiques, de qualité remarquable, nous en aient conservé le souvenir (figures 1 à 4¹⁹). Ces derniers nous livrent une vision très précise de l'environnement immédiat du sanctuaire (*Scala sancta*, rue des Merciers, fontaine), rendant au passage justice au réalisme de la plupart des gravures antérieures, telle la série publiée par Charpentier dans les années 1840²⁰ (figures 5 et 6).

Pour autant, ces précieux documents ont de quoi désorienter un familier du Sainte-Anne-d'Auray d'aujourd'hui : le village qui s'y révèle n'a apparemment rien de commun avec l'environnement actuel. Pour mieux mesurer l'importance des changements intervenus en un demi-siècle, pour l'essentiel entre 1860 et 1930, rien de plus instructif que la comparaison de deux documents cadastraux : d'une part le cadastre actuel de la commune de Sainte-Anne-d'Auray, qui porte la marque des transformations des ^{XIX} et ^{XX} siècles ; d'autre part, le «vieux» cadastre de 1831 – celui de Pluneret puisque l'érection de Sainte-Anne en commune indépendante ne date que de 1950 – qui présente une situation encore proche de celle du

¹⁷ BULÉON, J., LE GARREC, É., *op. cit.*, t. 1, p. 202.

¹⁸ Cette lithographie, signée P.S. Germain, conservée notamment au musée de la basilique, est reproduite dans le catalogue de l'exposition *Les Bretons et Dieu*, Rennes, 1985, p. 54.

¹⁹ Musée de Bretagne, clichés numérotés respectivement 97.6093.N2, 97.6590.N2, 97.6588.N2, 99.10000.N2.

²⁰ Outre la lithographie publiée dans *La Bretagne contemporaine* (figure. 6), on relève l'existence d'une série de quatre vues : la *Scala sancta*, l'église de Sainte-Anne-d'Auray, la fontaine sacrée (figure. 5), la découverte de la statue miraculeuse. Elle a fait l'objet d'une édition nantaise (Charpentier, 1841) et également de deux éditions vannetaises (de La Marzelle, 1841 et 1847). Deux séries au moins de ces gravures sont conservées en Bretagne : l'une aux Archives départementales de Loire-Atlantique (9 Fi Sainte-Anne-d'Auray 1 à 6), l'autre au Musée de Bretagne. Je remercie vivement Mme Denise Delouche qui m'a mis sur la piste de ces précieux documents.



Figure 5 – La fontaine sacrée de Sainte-Anne-d'Auray,
gravure de Charpentier, v. 1840.

Les clichés photographiques précédents permettent d'apprécier le très grand réalisme de cette gravure, centrée autour de la fontaine édifée à la fin du xvii^e siècle avec ses gradins en amphithéâtre et ses larges bassins.

Cliché Musée de Bretagne.



Figure 6 – «Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), scène du pardon du 25 juillet».

Lithographie de Charpentier pour *La Bretagne contemporaine* (Nantes, 1865). Le lieu, rendu également avec une certaine exactitude, nous apparaît enfin peuplé d'une foule de pèlerins. Mais comme beaucoup de descriptions littéraires de la même époque, l'auteur de cette lithographie joue du contraste entre deux versants du pardon : les fastes liturgiques d'une part, avec une procession solennelle qui occupe toute la rue des Merciers ; d'autre part, le joyeux désordre des pèlerins affairés autour de la fontaine, devant l'enseigne voulue bien lisible de «J. M. Le Guennec Bière (sic) de Pontivy»... De part et d'autre, un muret édifié en 1856 : doublé d'une rangée de boutiques édifiées pour l'occasion, il joue le rôle de démarcation, mais aussi de charnière, entre les deux versants de la fête.

Cliché Musée de Bretagne.

xvii^e siècle²¹. La superposition des deux cadastres (figure 7) est possible grâce aux quelques rares éléments demeurés en place : non pas la *Scala sancta*, déménagée comme l'on sait en 1870, mais la fontaine et, plus sûrement encore, le cloître des religieux et le clocher actuel qui réutilise la base de la tour primitive. La confrontation du vieux village et du nouveau souligne bien sûr l'étendue des changements. Au début du xix^e siècle encore, l'agglomération de Sainte-Anne se limite à deux noyaux assez mal reliés : à l'est, l'ancien village de Keranna, à l'ouest l'ensemble monumental constitué autour du monastère des carmes. La chapelle primitive est située au centre de ce que l'on appelle alors, un peu abusivement, le «cloître des pèlerins», vaste esplanade fermée de galeries dont les extrémités sont reliées par la *Scala sancta*, située nettement plus à l'est qu'aujourd'hui. L'agglomération présente donc un développement est-ouest, à la fois conforme à l'orientation de la chapelle et à celle de la route de Vannes qui en est alors l'accès majeur. L'axe nord-sud ne se développera qu'aux xix^e et xx^e siècles, quand Sainte-Anne sera davantage «d'Auray» que de Vannes.

Le constat premier est donc bien celui d'une abrupte discordance mais il doit être aussitôt nuancé : en effet, de nombreuses continuités insoupçonnées se révèlent si l'on se donne la peine de les chercher. Certes – on le savait plus ou moins et le cadastre le confirme – certains bâtiments subsistant aujourd'hui autour de la basilique remontent à l'Ancien Régime, ou en tout cas au début du xix^e siècle : on pense bien sûr à la «porte neuve» donnant sur la rue de Vannes et datée de 1745. Mais il en est d'autres : le long bâtiment situé au nord de la basilique (abritant aujourd'hui l'oratoire où sont brûlés les cierges) n'est rien moins que l'une des ailes, très transformée, du «cloître des pèlerins» du xvii^e siècle. En arrière du Mémorial subsiste un autre reste isolé de l'enclos d'Ancien Régime, le «pont des Carmes» dernier vestige des aménagements hydrauliques des religieux. Et puis surtout, les cadastres révèlent une continuité autrement fondamentale, tenant à l'organisation générale du site. On sait que l'environnement du couvent des carmes avait été pensé dès 1629 par l'un des moines, Benjamin de Saint-Pierre. La réalisation, échelonnée sur plus d'un siècle, avait créé un véritable paysage artificiel qui correspondait à des objectifs à la fois sanitaires et honorifiques : sanitaires car il fallait assainir un site de landes et de marais ; honorifiques car on voulait entourer fastueusement un pèlerinage qui s'honorait de multiples faveurs royales et qui devait en quelque sorte s'annoncer par un paysage qui en suggère la noblesse. On multiplia donc les bois de haute futaie et les «rabines²²», véritables avenues seigneu-

²¹ Mairie de Pluneret, cadastre de 1831, section B de Sainte-Anne, 1^{re} subdivision. On sait néanmoins que la rangée de maisons fermant l'enclos au sud ne date que de 1811 : du temps des carmes, il s'agissait d'une galerie fermée, comme du côté nord.

²² Cf. les «avenues de la communauté» mentionnées dans tel acte notarié du xviii^e siècle (Arch. dép. Morbihan, 43 H 6, contrat d'échange de la tenue de Kerboullard en Pluneret contre la tenue du Parc, au profit des carmes de Sainte-Anne, 28 janvier 1768).

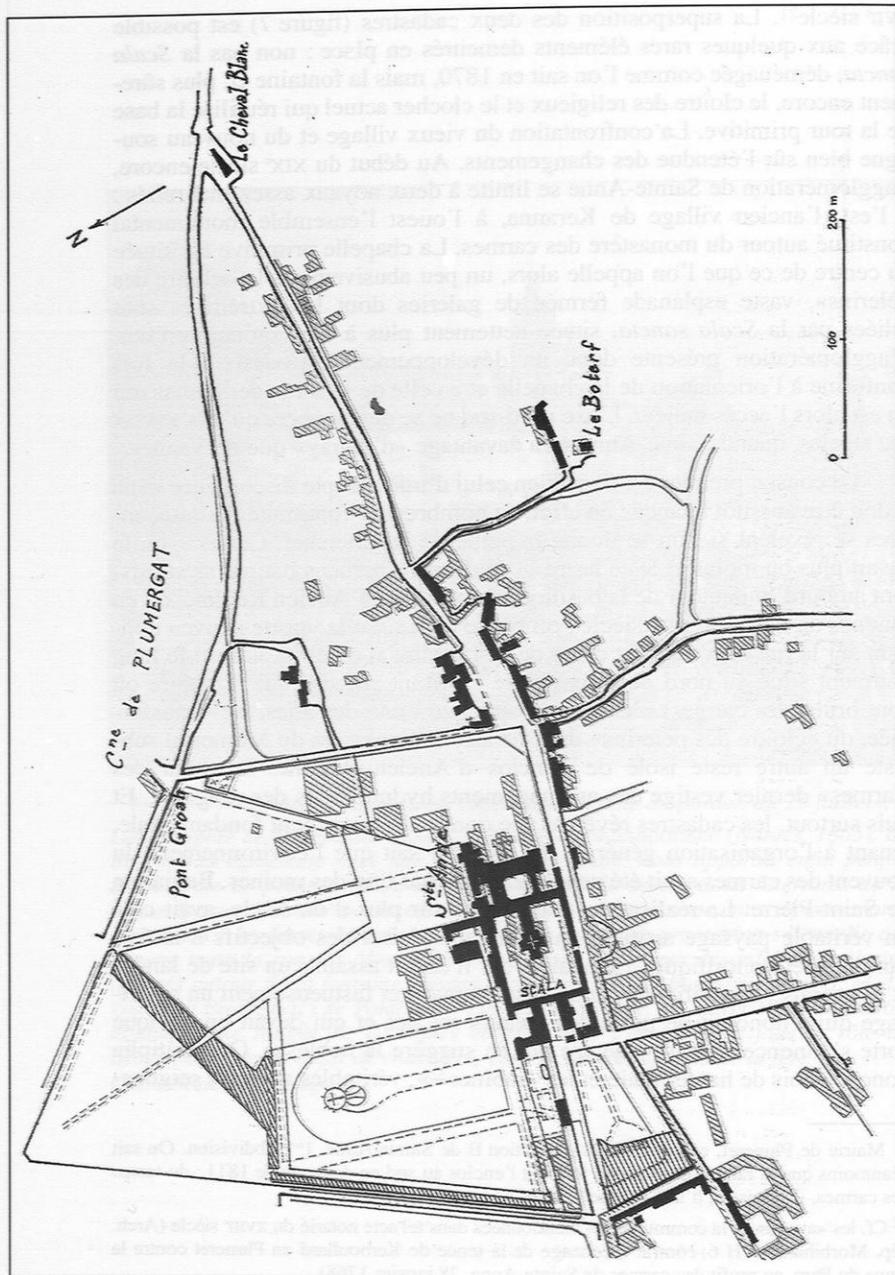


Figure 7 — Le vieux village et le nouveau : superposition du vieux cadastre (1831) de Plumeret (en noir) et du cadastre actuel de Sainte-

riales plantées de chênes, d'ormeaux ou de sycomores. On créa des pièces d'eau à partir du drainage du site et de la canalisation des ruisseaux. La principale était «l'étang de Sainte-Anne²³», appelé également «abreuvoir» ou «réservoir», alimenté par un «grand canal²⁴» dont les résonances quasi-versaillaises ne sont peut-être pas anodines. De ce paysage, qu'il faudrait rapprocher des jardins aristocratiques du temps, il ne reste à première vue rien aujourd'hui : plus une pièce d'eau, plus un arbre, pas même «l'épine de sainte Anne» dont les voyageurs nous parlent au XIX^e siècle²⁵ mais qui ne semble pas avoir survécu aux refontes successives du site. Dans le détail, il ne reste donc rien..., à ceci près que, le cadastre le démontre, les allées actuelles se superposent presque exactement au grand canal ou aux avenues d'Ancien Régime : dans ses grandes lignes, l'enclos actuel est bien le fidèle héritier des perspectives tracées voici près de quatre siècles par Benjamin de Saint-Pierre.

Dans cet environnement finalement moins déconcertant qu'il n'y paraît, le «vieux village» se limite à trois ensembles étroitement dépendants du couvent, si du moins l'on ne tient pas compte de l'ancien hameau de Keranna : le plus important est la «rue des Merciers» qui jouxte l'enclos à l'ouest, au-delà de la *Scala sancta* qui le ferme. Cette rue a un aspect très particulier : elle est formée de deux rangées de maisons occupées par des boutiques de bois où les merciers étalent leur marchandise. L'alignement des maisons se termine par deux bâtiments plus importants, d'orientation nord-sud, dont les noms ont souvent varié mais sont connus au XVIII^e siècle sous les noms de «maison de l'hôpital» (côté nord) et d'auberge de *L'Écu de Bretagne* ou encore du *Lion d'or* (côté sud). À ce premier noyau sont venues s'adjoindre, à l'ouest, quelques maisons d'artisans, disposées au-delà de l'étang ; enfin, l'accès de Vannes a vu s'implanter d'autres hôtelleries qui sont connues au XVIII^e siècle sous les noms – fort peu originaux, on

²³ «L'étang de Sainte-Anne» apparaît dans différentes procédures judiciaires dont il sera question ultérieurement : Arch. dép. Morbihan, B 1935, interrogatoires relatifs à deux meurtres commis à Sainte-Anne-d'Auray à l'occasion de l'assemblée de 1713 ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Bn 3884, interrogatoire de Jean Le Guennec, accusé de vol à Sainte-Anne, 23 août 1787.

²⁴ Arch. dép. Morbihan, 43 H 13, avenue du 18 octobre 1662. Un inconnu s'y noie le 9 mars 1787 (Arch. mun. Pluneret, registre des sépultures, 1787).

²⁵ Par exemple Cauvin, qui évoque au début du XIX^e siècle l'arbre de sainte Anne, une «épine blanche que l'on a préservée des atteintes des pèlerins qui, pour en avoir des branches, la feraient bientôt périr» (extrait communiqué par Gw. Le Menn). Il est remarquable de constater que jamais les auteurs carmes ne font mention de cette épine dans leurs écrits du XVII^e siècle : on est porté à croire à une création spontanée des pèlerins, soucieux de retrouver à Sainte-Anne un «arbre sacré» tel qu'il en existait couramment dans d'autres lieux de pèlerinage, notamment haut-bretons. Cf. également BULÉON, J., LE GARREC, É., *op. cit.*, t. 1, p. 235, note 1.

en conviendra – de *L'Écu de France*, *La Croix verte* et surtout *La Grande Maison*. Le fait que toutes ces constructions appartiennent aux carmes se justifie bien sûr par des intérêts économiques²⁶ : le village leur assure des revenus considérables même si ces derniers demeurent très inférieurs à ceux que produisent les domaines ruraux du couvent²⁷. Mais la propriété des carmes tient aussi à un impératif de nature religieuse et pastorale : en hommes de la Réforme catholique, ils ont voulu contrôler le plus totalement possible les abords du sanctuaire, dont ils voulaient faire un modèle de «pèlerinage de dévotion». Il leur importait donc de prévenir les dérapages éventuels, de la danse au cabaret en passant par les débauches et les violences. On n'y trouvera donc que d'honnêtes auberges, dont les locataires s'engagent d'ailleurs à ne pas héberger de personnes scandaleuses : les baux de la fin du XVIII^e siècle encore contiennent encore cette clause morale²⁸ que les religieux avaient imposée dès l'origine.

Les hommes : une société particulière

Tous les habitants de Sainte-Anne au XVIII^e siècle étaient, à un titre ou à un autre, dépendants des carmes, et pourtant, les archives du couvent nous en parlent bien peu. Elles nous entretiennent bien davantage, il faut le reconnaître, de la seigneurie de Bojust, fleuron du patrimoine foncier du couvent situé sur Plumergat et Pluvigner, que du village proprement dit. Mais il reste heureusement au chercheur la ressource des registres paroissiaux de Pluneret²⁹. Leur richesse n'était pas assurée au départ : on pouvait craindre que la tutelle du recteur de Pluneret, fermement établie dans les

²⁶ Les carmes le disent ouvertement en 1656 lorsqu'ils achètent au seigneur fondateur, Charles de Marbeuf, et au prix fort, une tenue située à l'est de l'enclos pour prévenir qu'il n'y établisse ses propres hôtelleries concurrentes (Arch. dép. Morbihan, 43 H 12, contrat d'acquêt de la tenue de Keranna, 24 juin 1656).

²⁷ L'absence de comptes ne permet pas de disposer sur ce point de données assurées mais on peut tirer parti des quelques déclarations de revenus fournies par les religieux à l'administration royale : leur montant global est probablement sous-évalué mais les ordres de grandeur respectifs sont sans doute plausibles. Si l'on en croit les estimations faites pour calculer le montant des amortissements dus au roi en vertu de la déclaration de 1689, le village représenterait un quart de la valeur des propriétés du couvent (26 815 liv. sur un total de plus de 110 000 liv., estimation pour le moins respectable qui laisse pourtant de côté quelques possessions périphériques dans les paroisses de Plougoumelen, Erdeven, Belz et Landévant... et le fond même du couvent, amorti dès 1628).

²⁸ Arch. dép. Morbihan, 43 H 13, baux de l'auberge du *Lion d'or* (26 avril 1782) et de la première boutique (18 février 1784).

²⁹ Les registres conservés à la mairie de Pluneret sont complets pour le XVIII^e siècle, à l'exception des baptêmes des années 1780 et 1781 qu'il a été possible de compléter grâce à la collection microfilmée aux Archives départementales du Morbihan.

textes³⁰, ait été dans la réalité beaucoup plus théorique et qu'il ait considéré Sainte-Anne comme un village périphérique par rapport à sa paroisse, une sorte d'enclave laissée au zèle des carmes. De fait, nombreux ont été, au XVII^e siècle, les laïcs du village inhumés dans la chapelle du couvent³¹, mais il n'en va plus de même au XVIII^e siècle. Sainte-Anne est bien «en Pluneret» et les recteurs ne perdent aucune occasion de le rappeler : Pierre Le Boulge, recteur à partir de 1725, signe toujours de façon significative «recteur de Pluneret et de Sainte-Anne³²». Quant aux habitants du village, s'ils ont parfois recours aux carmes pour recevoir les derniers sacrements³³, leur inhumation a lieu, dans l'immense majorité des cas, à l'église ou au cimetière de Pluneret : la période 1700-1791 ne compte plus que 37 inhumations de laïcs dans la chapelle des carmes quand les années 1628-1699 en avaient vu 187³⁴. La sépulture à Sainte-Anne n'intervient plus qu'exceptionnellement, dans le cas d'habitants particulièrement proches des religieux : un domestique, un métayer, un chapeletier, un aubergiste...³⁵, mais sans que cela ait

³⁰ Le contrat de fondation du couvent dès l'arrivée des carmes, le 21 décembre 1627, stipule que les religieux «ne pourront faire aucuns services pour aucun des habitants de lad. paroisse» (Arch. dép. Morbihan, 43 H 11, copie du contrat de fondation, 21 décembre 1627). Ils se sont également engagés à ne donner la communion pascale à personne et à n'inhumer dans leur chapelle que ceux qui en auront fait la demande expresse par testament en bonne et due forme (Arch. dép. Morbihan, 43 H 14, concordat entre les carmes et les chanoines de Vannes, 20 avril 1629).

³¹ Comme l'atteste l'obituaire conservé aux archives de la basilique sous la cote O 1 (microfilm aux Arch. dép. Morbihan, 1 Mi 101/R1).

³² La première occurrence est relevée le 12 octobre 1726.

³³ À intervalles irréguliers, la précision est assez courante dans les actes de sépulture d'habitants du village : 6 septembre 1706, 24 avril 1709, 21 mai 1710, 14 juin 1711, 11 décembre 1717... puis 5 février 1742 et 7 avril 1742. Dans deux cas, ceux de Louis-Gratien Josset, chevalier seigneur de Kervilar, décédé à la maison noble du Quenvén et inhumé le 2 avril 1714 et celui de Jacqueline Linot, inhumée le 11 décembre 1717, le partage des tâches est plus subtil encore : ils ont été confessés par un carme mais c'est le recteur de Pluneret qui les a «administrés».

³⁴ Aux données de l'obituaire, cité *supra*, on a joint celles du registre d'inhumations tenu par les religieux (Arch. dép. Morbihan, 43 H 11).

³⁵ Notamment : Jeanne Le Mével, femme de chapeletier (15 janvier 1704), Joseph Bernard, chapeletier (1^{er} septembre 1721) puis son épouse (4 septembre 1741), Claude d'Aubigné, hôte du *Lion d'or* (14 février 1729), Jean Daniel, maître-menuisier (26 février 1729) puis son épouse (15 novembre 1731), François Caradec, aubergiste (19 mai 1732), Olive Burguin, hôtesse de la «grande maison» (21 mai 1733), Anne Perosse (22 août 1756), chapeletière dont il sera abondamment question *infra*. On peut y adjoindre tel ou tel notable, comme la demoiselle de Kerdanio, morte à la maison du Boterf (9 juillet 1725). La concentration relative qui s'observe dans les années 1720 et 1730 est peut-être intéressante : le choix de sépulture à Sainte-Anne n'aurait-il pas été alors un moyen pour les villageois les plus notables d'éviter l'inhumation au cimetière paroissial, imposée depuis 1719 par arrêt du parlement de Bretagne mais dont on sait combien elle fut difficilement admise ? Chez les carmes de Sainte-Anne, il fallut attendre 1779 pour voir la première mention d'inhumation non plus dans la chapelle mais dans le cloître.

valeur systématique. Plus exceptionnellement encore, les religieux peuvent recevoir la dépouille de pieux laïcs appartenant au tiers-ordre carmélitain comme demoiselle Andrée-Monique de Laimer, inhumée le 22 octobre 1741. Enfin, la chapelle peut aussi accueillir à titre charitable quelques pauvres décédés sur place, comme ces trois «enfants de la sacristie» dont on trouve la mention à partir des années 1760³⁶. Il reste que, même dans ces quelques cas, le recteur de Pluneret n'oublie jamais de consigner l'événement sur ses propres registres, comme pour rappeler quand même sa juridiction sur le village. C'est dire que les registres de la paroisse permettent réellement de connaître, au XVIII^e siècle, les habitants de Sainte-Anne, dans la mesure du moins où les hameaux de résidence sont mentionnés. La précision n'est certes pas assez systématique pour que l'on puisse isoler le village tout au long du siècle mais elle l'est suffisamment pour autoriser trois coupes également réparties dans le temps : les décennies 1700-1709, 1740-1749, 1780-1789.

De ces actes de baptêmes, mariages et sépultures il ne sera pas fait ici d'analyse proprement démographique, dont il n'est pas sûr qu'elle fasse apparaître de spécificité par rapport à la norme connue pour la Bretagne du temps³⁷. Le nombre des baptêmes permet toutefois d'estimer assez précisément le volume de la population du village : il suffit de l'affecter d'un coefficient correspondant à un taux de natalité plausible. Conformément aux données établies dès la fin du XVIII^e siècle par Moheau ou par Necker, on a retenu ici un coefficient de 27, correspondant à un taux de natalité de 37 pour mille. Une telle méthode peut sans nul doute être appliquée à Sainte-Anne, en tenant toutefois compte que l'effectif total du village est probablement supérieur puisqu'une part significative des habitants n'est pas susceptible de concourir à la moyenne baptismale : les religieux du couvent (une trentaine de moines au début du XVIII^e siècle³⁸, une quinzaine à la fin

³⁶ Ainsi, le 16 novembre 1763, d'un nommé Jacques «né de père et mère inconnus. Il étoit venu de l'hôpital d'Auray le 26 juillet de la même année, il étoit âgé de neuf ou dix ans au plus». Deux autres proviennent de Pornic et de Vannes.

³⁷ Si l'on s'en tient au seul indicateur de la mortalité infantile, celle-ci est de l'ordre de 313 pour mille dans les années 1700-1709 : taux relativement élevé que le caractère malsain du lieu contribue peut-être à expliquer. En revanche, le taux des années 1780-1789 paraît étrangement bas : 122 pour mille, compte non tenu des décès d'enfants placés en nourrice au village (provenant d'Auray, Lorient ou Vannes, ces derniers se font nettement plus fréquents après 1760). Dans un tout autre registre, on relève sans surprise la fréquence du prénom Anne (une fille sur quatre dans la première décennie du XVIII^e siècle), qui a été mise en évidence à plus grande échelle par CARIOU, A., *Le prénom d'Anne dans la presqu'île de Rhuys et les paroisses des environs de Pluneret et de Sainte-Anne-d'Auray*, dact., s. l., 1973 (ce travail inédit est consultable aux Arch. dép. Morbihan).

³⁸ 34 moines en 1667 (Arch. dép. Morbihan, 43 H 13, déclaration du 17 novembre 1667), 27 peut-être en 1695 d'après une procédure judiciaire exploitée par TROTIN, D., *Anaclet de Saint-Etienne, Bénin de Saint-Victor et autres carmes indignes. La justice régulière et le quotidien du couvent vus à travers les archives judiciaires des carmes de la province de Touraine*, mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 1999, p. 26.

du siècle³⁹) et sans doute une partie de leurs domestiques (ils sont neuf en 1729⁴⁰), du moins ceux qui sont célibataires. Moyennant ces précautions, les résultats obtenus sont les suivants, pour Sainte-Anne comme pour l'ensemble de la paroisse de Pluneret :

	Sainte-Anne		Pluneret	
	Moyenne annuelle de baptêmes	Estimation de population	Moyenne annuelle baptêmes	Estimation de population
1700-1709	9,5	257 hab.	85,5	2 308 hab.
1740-1749	6,3	170 hab.	70,9	1 914 hab.
1780-1789	4,9	132 hab.	79	2 135 hab.

Tableau 1 – Estimations de la population de Sainte-Anne et de l'ensemble de la paroisse de Pluneret au XVIII^e siècle

À l'examen de ces chiffres, le constat d'une baisse paraît incontestable : en comptant les religieux et leurs domestiques, Sainte-Anne a pu frôler les 300 habitants vers 1700 ; à la veille de la Révolution, le village en compte peut-être à peine plus de la moitié, à natalité constante certes mais rien ne nous permet de prouver qu'elle ne l'a pas été⁴¹. Si l'on doit demeurer prudent sur l'ampleur du recul, le sens d'évolution est clair⁴². Qu'il y ait chute n'a pas de quoi surprendre dans la Bretagne du XVIII^e siècle : le fait n'est nullement propre à Sainte-Anne comme le montre le recul parallèle de la paroisse de Pluneret, particulièrement au milieu du siècle. En arrière-plan, on devine les difficultés économiques du pays d'Auray au XVIII^e siècle, et Sainte-Anne n'échappe pas à ce contexte général négatif⁴³. Il reste néanmoins que la chute est ici anormalement accusée, ce qui pose la

³⁹ À la date du 1^{er} janvier 1790, l'effectif est le suivant : 10 moines, 1 clerc, 4 convers (GUILLOUX, J.-M., «Sainte-Anne pendant la Révolution», *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. 19, 1898, p. 369-370). Entre temps, on dispose des chiffres de la Commission des Réguliers : 17 moines en 1768 (d'après MINOIS, G., *Les religieux en Bretagne sous l'Ancien Régime*, Rennes, 1989, carte p. 256).

⁴⁰ Arch. dép. Morbihan, 43 H 13, déclaration du 17 novembre 1729.

⁴¹ Signalons cependant un possible sous-enregistrement des baptêmes de Sainte-Anne au cours de l'année 1787 : on doute qu'il n'y ait eu cette année-là qu'une seule naissance au village.

⁴² Les rôles de capitation des vingt dernières années d'Ancien Régime (Arch. dép. Morbihan, 21 C 1556) en donnent une certaine confirmation : de 35 capités à Sainte-Anne en 1771 on passe à 26 en 1789.

⁴³ Cf. les constats de T. Le Goff : «Dans les deux dernières décennies de l'Ancien Régime, Vannes et la plus grande partie des environs subirent une période de crise démographique profonde et prolongée» (*Vannes et sa région. Ville et campagne dans la France du XVIII^e siècle*, Loudéac, 1989, p. 29).

question de facteurs spécifiques, et notamment celle de la vitalité du pèlerinage. Pour y répondre, il est nécessaire d'examiner de plus près la société villageoise. Grâce aux registres paroissiaux ou, à la fin du siècle, les rôles de capitation, il est possible de reconstituer les professions des chefs de famille :

	1700 - 1709	1780 - 1789
Aubergistes	3	1
Barbiers	1	0
Boulangers	12	4
Cabaretiers	0	2
Chapeletiers	12	7
Chirurgiens	0	1
Cordonniers	0	1
Cuisiniers	0	1
Domestiques	2	2
Jardiniers	1	0
Journaliers	2	3
Laboureurs	3	7
Lardiers	1	0
Maçons	2	1
Marchands de fruits	1	0
Menuisiers	1	1
Organistes	0	1
Tailleurs	0	1
Tisserands	0	1
Total des professions identifiées	41	34

Tableau 2 – Profession des chefs de famille du village de Sainte-Anne d'après les registres de catholicité et les rôles de capitation

L'évolution négative se trouve à la fois confirmée et précisée : à la fin de l'Ancien Régime, Sainte-Anne compte moins de chapeletiers, d'aubergistes, de boulangers, c'est-à-dire de professions liées à la fréquentation des pèlerins ou en tout cas des visiteurs, et ce n'est pas l'apparition de deux « cabaretiers » – un terme longtemps proscrit des archives⁴⁴ – qui peut le compenser ; en revanche, les professions liées à l'agriculture ont vu leur poids se renforcer.

⁴⁴ Bien que le recteur de Pluneret emploie couramment le terme pour d'autres lieux de sa paroisse, il n'est pendant longtemps jamais appliqué à Sainte-Anne, sinon pour l'établissement du *Cheval blanc* qui se situe en situation périphérique par rapport au village. De ce point de vue, la fin du XVIII^e siècle marque une évolution puisque les registres des années 1780 laissent échapper le terme à deux reprises : on remarquera non sans malice que l'un des deux cabaretiers avoués n'est autre que Pierre Le Bouller, à qui la tradition attribue le sauvetage partiel de la statue lors de la Révolution...

De là à conclure au déclin du pèlerinage, il n'y a qu'un pas... que l'on franchira mais avec d'innombrables précautions⁴⁵. D'abord parce que la présence de pèlerins, dont certains viennent de fort loin, se rencontre encore assez régulièrement dans les registres paroissiaux de Pluneret, alors même qu'il y faut des circonstances exceptionnelles : par exemple, que des pèlerines accouchent dans une auberge, ce qui arrive à quatre reprises pour des femmes provenant de Pont-l'Abbé (24 juillet 1705), de Nort[ur-Erdre] (18-septembre 1709), de Merléac (15 janvier 1748) et de Loudéac (25 juillet 1770) ; et encore est-ce sans compter un enfant abandonné dans le cloître des pèlerins le 4 juin 1780, dont on ignore l'origine. Dans d'autres cas, plus fréquents, ce sont des pèlerins qui meurent sur les lieux. Le premier décès rencontré est celui d'un étranger à la Bretagne : le 21 mai 1710, un pèlerin de Blois meurt à Sainte-Anne, ce qui montre que le pèlerinage peut encore attirer de fort loin, au tout début du XVIII^e siècle encore, malgré le mouvement de repli que l'on peut déceler, à partir des procès-verbaux de miracles, après 1660. Cet étranger à la province sera néanmoins le seul du siècle car tous les autres cas relevés sont des Bretons : un lardier de Rennes (6 août 1728), quatre mendiants au moment des difficultés de 1741-1742 (leur paroisse d'origine est connue pour deux d'entre eux : Plélauff et Saint-Gonéry), un homme de Vannes (27 septembre 1744), une femme dont la provenance est inconnue (13 avril 1748), un paroissien de Querrien en Cornouaille (19 janvier 1755), une jeune Nantaise (27 juillet 1756), une femme de Bignan (22 août 1756), un homme du Bourg-de-Batz (8 septembre 1766), un prêtre de Saint-Mayeux (4 août 1771), un Brestois (1^{er} juin 1774)⁴⁶ et enfin un marin de Bourgneuf (15 août 1778)... Ce sont donc au total près d'une vingtaine de pèlerins qui nous apparaissent, étalés sur tout le siècle : on pourra remarquer que leurs provenances dessinent, dans leurs pointes extrêmes, à peu près la même géographie que les miraculés du siècle précédent.

C'est dire qu'il faut demeurer prudent avant de parler de déclin, d'autant qu'une deuxième objection doit sans doute être apportée : le village compte certes moins de professions permanentes liées au pèlerinage mais que savons-nous des commerçants occasionnels ? La question est d'autant plus pertinente que le XVIII^e siècle a vu, en Bretagne comme ailleurs⁴⁷, la fréquentation des pèlerinages se concentrer sur quelques grandes journées : à Sainte-Anne,

⁴⁵ Cillart de Kerampoul, pourtant très critique à l'égard des pèlerinages, n'écrit-il pas dans son pouillé de 1748 au sujet de Sainte-Anne-d'Auray que «la dévotion y est tout aussi fervente que dans son origine» (Arch. dép. Morbihan, 101 G 1118, p. 61, Pluneret) ?

⁴⁶ L'identification de Saint-Louis de Brest demeure hypothétique : l'acte fait mention «de la paroisse de Saint Louis dans le diocèse de Saint Paul de Léon».

⁴⁷ Une telle évolution est observable dans de nombreux pardons (PROVOST, G., *op. cit.*, p. 360-361), mais aussi au pèlerinage provençal de Notre-Dame de Lumières (COUSIN, B., *Notre-Dame de Lumières : trois siècles de dévotion populaire en Lubéron*, Paris, 1981, p. 67) ; de même en Lorraine à Notre-Dame de Sion, ou encore en Alsace à Marienthal (MARTIN, P., *Les chemins du sacré. Paroisses, processions, pèlerinages en Lorraine du XVI^e au XIX^e siècle*, Metz, 1995, p. 266 et 329, note 27).

«l'assemblée» des 25 et 26 juillet – rappelons qu'on ne dit pas encore «pardonn» à cette date en Vannetais – en a été la grande bénéficiaire. De ce fait, il est très plausible qu'il y ait moins de boutiques permanentes mais peut-être plus d'étalages temporaires à l'occasion des grands rassemblements, simples cabanes débitant pour l'occasion du pain, du vin, du lard, des pâtés... Le peu que nous savons de ces étalages temporaires nous est connu grâce à une affaire criminelle lors de l'assemblée de 1713⁴⁸ : les cabanes paraissent alors très nombreuses, tenues par des habitants d'Auray, de Vannes, de Pontivy, des cabaretiers de Pluvigner, de Plumergat... qui se font commerçants le temps de la fête. Et une autre affaire judiciaire, en 1787, nous apprend que certaines de ces boutiques proposent aussi différents objets de mercerie : cette année-là, ce sont des tabatières, des couteaux et de menues dentelles qu'un marchand de Pontivy se fait dérober au cours de la nuit suivant la fête⁴⁹...

On relèvera enfin, au titre des nuances indispensables, qu'il est à Sainte-Anne au XVIII^e siècle des commerçants qui n'ont vraiment pas à se plaindre de leur sort : les «hôtes» ou, comme on dit de plus en plus au fil du siècle, les aubergistes. Vers 1700, Sainte-Anne compte trois établissements distincts : *La Croix verte*, tenue par Jean Auffret, *L'Écu de France* (bien plus couramment appelé la «grande maison») tenu par Jean Marandon puis, après son décès en 1704, sa veuve Olive Burguin, *Le Lion d'or* tenu par Guy Le Courriault puis sa fille Jeanne. Un très net phénomène de concentration se produit au long du siècle : dès 1729⁵⁰, on apprend qu'un dénommé Sallé afferme à la fois *La Croix verte* et *La Grande Maison*, pour un montant de 645 liv., cependant que *Le Lion d'or* est tenu, pour 500 liv., par Claude d'Aubigné puis son gendre Louis-Joseph Jamet. À la fin du siècle, la concentration est totale entre les mains d'Augustin Jardin qui afferme les trois auberges de Sainte-Anne pour 1 200 liv. d'après le bail du 26 avril 1782⁵¹. De toute évidence, ces aubergistes forment l'élite du village. Francophones⁵², alphabétisés, souvent liés à la bourgeoisie d'Auray, voire de Vannes ou de Lorient⁵³, ils sont les notables de

⁴⁸ Arch. dép. Morbihan, B 1914, information des 10-11, 21-24 octobre 1713 ; dossier complémentaire aux Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Bn 1114.

⁴⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Bn 4177 et 1 Bn 3884.

⁵⁰ Arch. dép. Morbihan, 43 H 13, déclaration des carmes à l'assemblée générale du clergé de France, 17 novembre 1729. Il est possible que Sallé soit Bonaventure Sallé, époux d'Anne Le Courriault (mariage à Pluneret le 6 février 1714) : auquel cas il y aurait eu alliance entre deux familles d'aubergistes.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² En 1787, c'est en français que dépose Augustin Jardin, l'aubergiste de la «grande maison», lors de l'information faite au sujet du vol cité dans la note 49, lequel a eu lieu dans sa cour.

⁵³ À preuve les parains des jumeaux Auffret (12 novembre 1700), notables d'Auray et de Vannes ; de même, les alliances de deux filles Le Courriault, prénommées l'une et l'autre Jeanne, l'une avec Guillaume Le Sieur, marchand libraire de Vannes (ils apparaissent dans l'acte de sépulture d'un de leurs enfants, 15 septembre 1702), l'autre avec honorable homme Marin Planchet de Lorient (acte de mariage, 9 octobre 1708) ; quant à Augustin Jardin, il marie sa fille avec un notable vannetais le 22 avril 1788.

la paroisse : l'aubergiste Jean Marandon est « capitaine de Pluneret » en 1703, comme le sera ultérieurement un autre aubergiste, François Caradec, inhumé dans la chapelle des carmes en 1732. Sans doute figuraient-ils parmi les délibérants du corps politique mais la perte des registres du général de Pluneret interdit de le vérifier. À Sainte-Anne même, on est frappé par la fréquence avec laquelle ces aubergistes, et plus encore leurs épouses, parrainent les nouveaux-nés : Jean Marandon se signale ainsi à six reprises en trois ans et demi (de janvier 1700 à sa mort, survenue fin mai 1704), et sa veuve Olive Burguin en fait autant entre 1700 et 1709. Quant à l'hôtesse du *Lion d'or*, Jeanne Le Courriault, elle ne porte pas moins de onze enfants sur les fonts baptismaux de Pluneret au cours de la même décennie ! Se devine ainsi une sorte de patronage moral, que ces aubergistes imposent sans difficulté au reste des villageois⁵⁴. Dans une société globalement peu diversifiée, où la masse de la population est formée de petits artisans, de petits commerçants et de quelques paysans, bien rares sont ceux qui peuvent leur disputer la notabilité : on ne relève vraiment, à la fin du siècle que le chirurgien Arnel Guyot, qui sera ultérieurement le premier maire de Pluneret⁵⁵.

L'importance de ces aubergistes doit être d'autant plus soulignée que certains d'entre eux, à la faveur du mouvement de concentration déjà évoqué, réussissent de remarquables ascensions sociales au XVIII^e siècle : Louis-Joseph Jamet, aubergiste du *Lion d'or* dans les années 1730-1740, finit ainsi par acheter deux offices à ses fils⁵⁶ ; à la fin du siècle, c'est également le cas d'Augustin Jardin, locataire de la « grande maison », la principale de Sainte-Anne à la fin du XVIII^e siècle. Sa cotation fiscale suggère une belle ascension : les 26 liv. de capitation qu'il paie en 1771 le placent dans l'élite paroissiale mais parmi une dizaine d'autres ; dès 1778 en revanche, fort d'une cotation qui dépasse parfois 40 liv., il caracole en tête, première fortune de la paroisse. Il sera bien sûr à la Révolution l'un des deux principaux habitants de Sainte-Anne à profiter de la vente des biens

⁵⁴ Sur le statut social des aubergistes, remarques convergentes d'Anne Fillon dans le Maine (*Louis Simon, villageois de l'ancienne France*, Rennes, 1996, p. 176).

⁵⁵ Lui aussi est fréquemment sollicité comme parrain..., même si sa présence aux accouchements y contribue sans doute. Il occupe la première boutique de la rue des Merciers, d'après un bail de 1784 qui contient une précision intéressante en termes de culture matérielle aussi bien que de sensibilité nouvelle à l'hygiène : la maison est équipée de « privés », que le chirurgien a fait installer à ses frais... dans le jardin des voisins (Arch. dép. Morbihan, 43 H 13, bail du 18 février 1784).

⁵⁶ Il apparaît au baptême de sa fille Anne-Apolline (19 janvier 1733). Époux de Mathurine-Moricette Doabin d'Aubigné, il a très probablement pris la succession de son beau-père. On le voit bientôt honoré d'un « sieur » dans deux actes de sépulture (10 février 1754, 30 juin 1756). Quant à l'acquisition de ces deux offices, l'information m'a été aimablement transmise par Samuel Le Goff.

des carmes⁵⁷. Nul doute, dans ces conditions, que les auberges de Sainte-Anne ne soient une étape intéressante dans les trajectoires d'ascension sociale au pays d'Auray, et cela aussi doit nous retenir de conclure trop rapidement au déclin absolu du pèlerinage..., même s'il est vrai que la clientèle des auberges ne se réduit pas forcément à des pèlerins. En un lieu aussi «passant» que Sainte-Anne, cette dernière réserve ne peut être écartée, et elle justifie que l'on prenne la peine de se pencher plus attentivement sur le commerce religieux proprement dit.

Un commerce spécifique : les chapeletiers

Évoquer les commerçants de Sainte-Anne au XVIII^e siècle, c'est essayer de connaître de plus près une profession fort mal connue, que les contemporains qualifient de «chapeletiers⁵⁸». Ces derniers semblent détenir à Sainte-Anne l'exclusivité du commerce religieux, ce qui est un peu étonnant par rapport à ce que l'on observe dans d'autres grands pèlerinages français du temps, où il est courant de trouver d'autres métiers : les orfèvres par exemple constituent une puissante corporation d'imagiers à Liesse en Picardie⁵⁹. Rien de tel à Sainte-Anne : sans doute y a-t-il quelques donations en métal précieux mais ce type d'offrande n'est pas suffisamment fréquent pour justifier un atelier ou une boutique spécialisée. Pas davantage on ne trouvera de mention de ciriers dans le village : le commerce des cierges devait pourtant y être actif mais on suppose, sans pouvoir le prouver, que les carmes s'en réservaient le monopole.

Qu'est-ce donc qu'un chapeletier à Sainte-Anne au XVIII^e siècle ? Dans une première approche, les registres paroissiaux et les rôles fiscaux laissent le sentiment d'une fonction imprécise, souvent exercée parallèlement à une autre activité⁶⁰ : dans les années 1700, Pierre Le Rouzic apparaît tantôt

⁵⁷ Jardin acquiert son auberge et un bois de haute futaie ; l'autre acquéreur local est le chirurgien Guyot, qui achète de nombreuses maisons, dont celles dites de l'Hôpital et de la Buanderie et une autre bâtie sur le cloître (MOISAN, J., *La propriété ecclésiastique dans le Morbihan*, Vannes, Lafolye, 1911, p. 154-156). Voir aussi GULLOUX, J.-M., «Sainte-Anne pendant la Révolution», *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. 20, juillet 1898, p. 110-112.

⁵⁸ Le mot peut toutefois intriguer dès le XVIII^e siècle : les administrateurs qui vérifient les rôles de capitation croient parfois à une erreur et corrigent le mot en «charpentier» (Arch. dép. Morbihan, 21 C 1556).

⁵⁹ MAËS, B., *op. cit.*, t. 2 p. 617.

⁶⁰ La même remarque a pu être faite au Mont Saint-Michel par DELALONDE, M., «Les petites marchandises pour pèlerins du Mont Saint-Michel au XVIII^e siècle», *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, 105^e année, t. 64, n° 331, juin 1987, p. 109-122.

comme boulanger, tantôt comme chapeletier ; François Marhin est tailleur en 1703, droguiste en 1704, chapeletier à sa mort en 1705. D'autres encore peuvent «tenir» un domaine agricole, comme Jean Neveu, chapeletier mais aussi superficier de la tenue du Marquès en Pluneret⁶¹. À la fin du siècle, on voit même le chirurgien du village, Armel Guyot, s'approvisionner en objets de piété ou de mercerie à Saumur⁶². Il est vrai qu'il habite la première boutique de la rue des Merciers, la mieux placée, et sa femme y tient probablement commerce : la vente des objets de piété est souvent, comme bien des professions commerciales, affaire de femmes et notamment de veuves. Quant à leur fortune, dissipons d'emblée toute idée reçue : la cotation des chapeletiers de Sainte-Anne-d'Auray sur les rôles de capitation de la fin du siècle est de l'ordre d'une à deux livres, soit au même niveau que des paysans très ordinaires. En réalité, nos chapeletiers sont de petits merciers, moyens tout au plus, et leur niveau culturel n'a rien non plus de particulièrement reluisant : la majorité des chapeletiers est incapable de signer, au début comme à la fin du XVIII^e siècle⁶³.

Seuls des inventaires de boutique pourraient nous permettre de préciser la nature de ce commerce quelque peu mystérieux. Une recherche partielle dans les fonds de la sénéchaussée d'Auray n'a fourni qu'une bien maigre moisson, aussi bien quantitative que qualitative⁶⁴, mais elle a révélé néanmoins un document exceptionnel : l'inventaire après décès d'Anne Perosse⁶⁵, «marchande chapeletière et autres choses» comme le précise assez justement son acte de sépulture du 22 août 1756⁶⁶. Anne Perosse est sans doute la plus riche chapeletière de Sainte-Anne au milieu du XVIII^e siècle : elle loue la première boutique de la rue des Merciers, du côté nord, celle qui est la plus proche de la *Scala sancta*, celle aussi qui est affer-

⁶¹ Arch. dép. Morbihan, 43 H 7, description de la tenue du Marquès en Pluneret, 25 septembre 1778.

⁶² Arch. mun. Saumur, registre non coté, «Comptes des clients de la maison Mayaud» (1770-1793), f° 203.

⁶³ Sur 12 chapeletiers relevés entre 1700 et 1709 (pour 11 boutiques), 4 savent signer, 6 ne savent pas, l'incertitude subsistant pour les deux autres. À l'issue du siècle, le rapport semble être le même : sur 7 chapeletiers, seulement 3 savent signer.

⁶⁴ Un dépouillement très partiel, privilégiant les années de décès de chapeletiers connus, n'a révélé que les actes suivants : une apposition de scellés au domicile du chapeletier Joseph Bernard le 2 septembre 1721 (Arch. dép. Morbihan, B 1948, mais sans inventaire consécutif), les inventaires après décès de Jeanne Kervers, épouse de chaudronnier, 20 septembre 1747 (montant : 15 liv. ; B 1985), Joseph Rozo cordonnier, 10 octobre 1741 (montant : 266 liv. ; *ibid.*), Anne Perosse (*infra*), Marie Joséphe Jolivet, veuve de François Bosco, chapeletier, 10 février 1781 (montant : 122 liv. mais sans inclure la boutique ; B 2084) ; on peut y ajouter le procès-verbal de vente des biens de Claude Le Clanche, journalier, 2 septembre 1781 (montant : 58 liv.).

⁶⁵ Arch. dép. Morbihan, B 2018, 25 et 26 août 1756.

⁶⁶ Arch. mun. Pluneret, acte de sépulture du 22 août 1756.

mée le plus cher⁶⁷. Elle est sans nul doute très proche des moines : elle sera inhumée dans la chapelle alors que cela ne se fait plus guère à cette date. Ceci la situe à l'évidence au-dessus du chapeletier moyen de Sainte-Anne, sans qu'elle atteigne pour autant l'opulence : l'estimation de ses propres meubles, effets et linges, ne dépasse pas le total modeste de 282 liv. ; mais l'inventaire de sa boutique, réalisé trois jours après son inhumation⁶⁸, révèle un stock tout à fait impressionnant :

	En quantité (douzaines)	En valeur estimée	
Chapelets			
– de coco	1 053	1 512 livres	6 s.
– d'os	127	88 livres	17 s.
– de cristal	41 ¹	173 livres	
– d'émail doré	21	67 livres	
– de bois	172	33 livres	7 s. 4 d.
– divers	63	122 livres	6 s.
– Total	1 477	1 996 livres	16 s. 4 d.
Rosaires	43	109 livres	
Scapulaires	86 ²	157 livres	13 s. 6 d.
Cœurs	26	20 livres	16 s.
Croix / Crucifix	259	241 livres	10 s.
Médailles	120	15 livres	
Bagues	340	75 livres	12 s.
Livres	3	3 livres	10 s.
Rubans à chapelets ³		173 livres	2 s. 6 d.
Fil		156 livres	6 d.
Jouets divers	29	52 livres	10 s. 6 d.
poupées	252,5	247 livres	5 s.
Total		3 249 livres	5 s. 10 d.

Tableau 3 – Le stock conservé au décès d'Anne Perosse, chapeletière à Sainte-Anne-d'Auray (1756)

¹ Non comprises plus de 120 masses de cristal.

² Non comprises 34 pièces de galons.

³ Comme pour l'article suivant, les rubans sont mesurés en pièces de longueur variable et non en douzaines.

⁶⁷ On le voit bien dès la fin du xvii^e siècle : la première boutique Nord est affermée 75 liv. quand la septième ne l'est que pour 21 liv., les loyers décroissant au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la *Scala sancta* (Arch. dép. Morbihan, 43 H 13, déclaration des carmes de Sainte-Anne pour les droits d'amortissement et de main morte, 20 mars 1691). Et le dernier bail qu'Anne Perosse passe avec les carmes, le 5 octobre 1755, porte sur un montant de 135 liv. L'inventaire révèle d'autres indices suggestifs : l'emploi de deux servantes et la possession de «goblets à café».

⁶⁸ La défunte est inhumée le 22 août, les scellés sont apposés le 24 et l'inventaire effectué les 25 et 26 août suivant.

On retiendra tout d'abord la variété stupéfiante des objets religieux, qui offrent un excellent exemple de ce que peut produire au XVIII^e siècle la «proto-industrie» de l'objet de piété⁶⁹ : chapelets de toutes sortes, rosaires, scapulaires, médailles, bagues, croix, cœurs brodés... Et pourtant, à bien y regarder, le stock d'Anne Perosse révèle de curieuses absences par rapport à ce que l'on attendrait volontiers. La boutique ne semble, par exemple, contenir aucune statue : l'inventaire mentionne bien «six grosses de Ste Anne avec une grosse de dixaine» mais ne s'agit-il pas simplement de chapelets avec une effigie de sainte Anne ? Même s'il s'agit effectivement de statues, leur nombre demeure peu important comparativement au reste : la diffusion domestique des statues reste à coup sûr limitée avant l'industrialisation du XIX^e siècle. L'absence apparente des médailles de plomb, si nombreuses et si diverses à la même date au Mont Saint-Michel, étonne davantage : tout au plus peut-on relever que la remarque avait déjà été faite, cent vingt ans plus tôt, par Dubuisson-Aubenay⁷⁰. Plus curieuse encore est l'absence de toute image gravée : sans qu'il soit possible d'en juger à partir d'un seul inventaire, on peut se demander si l'on ne conclut pas trop rapidement à leur large diffusion, alors même que l'on n'en a conservé que très peu d'exemplaires⁷¹. Quant au livre, l'autre grand absent du stock d'Anne Perosse qui ne paraît contenir que deux petites brochures sur Sainte-Anne, il ne pose pas tant d'interrogations : sa faiblesse est criante, surtout si on la rapporte à ce qui s'observe dans d'autres régions telles la Lorraine⁷², mais elle n'est pas pour surprendre quand on connaît la faiblesse de l'alphabétisation bretonne du XVIII^e siècle, tout particulièrement en Vannetais.

En réalité, si statues, médailles et livres sont si peu présents, c'est surtout parce que les étalages sont presque entièrement occupés par les chapelets : le constat s'impose avec évidence chez Anne Perosse et il vaudrait sans doute pour les autres boutiques du village puisque Ogée relève également vers 1780 que «les deux articles de plus grande consommation sont les chapelets et les scapulaires⁷³» (on sait que ces derniers, ou «petits habits» étaient particulièrement liés à l'ordre des carmes). Pour sa part, la

⁶⁹ Le rapprochement est particulièrement éclairant avec le stock des boutiques du Mont Saint-Michel, révélé par DELALONDE, M., *art. cit.*

⁷⁰ Cf. ce qu'écrit Dubuisson-Aubenay : «Il y a force boutiques de chapellets et medailles qui viennent de Saumur, de Paris et de Nostre Dame de Liesse. Mais il n'y a point de médailles de sainte Anne» (DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, éd. par Léon Maître et Paul de Berthou, Nantes, 1898, t. 1, p. 130).

⁷¹ De Sainte-Anne-d'Auray au XVIII^e siècle nous n'avons conservé que... trois images de dévotion (Cf. PROVOST, G., *La fête et le sacré...*, p. 459, 462).

⁷² MARTIN, P., *op. cit.* On sait que la Lorraine figure parmi les régions les plus fortement alphabétisées de la France du XVIII^e siècle.

⁷³ OGÉE, *op. cit.*

boutique d'Anne Perosse ne contient pas moins de 18 000 chapelets... et nombre d'objets cités par ailleurs (cœurs, croix) peuvent bien n'être que des pièces détachées destinées à en composer d'autres. Au fil de l'énumération, le profane découvre une typologie d'une richesse insoupçonnée : il y a d'abord les «chapelets de coco», les plus courants, qui sont tournés en bois de coco que l'on fait venir par Nantes depuis l'Amérique du sud et plus précisément le Brésil. Le faubourg de Fenêt, à Saumur, à l'ombre du pèlerinage des Ardilliers⁷⁴, s'est fait une spécialité de la transformation de ces «poires de cocau», coupées en minces rondelles et réduites en grains par des «patenôtriers», ces artisans spécialisés auxquels l'*Encyclopédie* consacre deux planches⁷⁵. Pour le seul «coco», le produit fini se décline en cinq qualités, ou cinq tailles, avec une différence entre ceux qui sont enfilés, les moins chers, et ceux qui sont plus solidement «enchaisnez». Mais d'autres matières sont utilisées : l'os (provenant des abattoirs et ultérieurement scié et tourné), le cristal, voire l'émail doré... Pour se les procurer, Anne Perosse s'approvisionne à Saumur : son inventaire mentionne *in fine* quatre factures récentes de son fournisseur saumurois, le sieur Bauné de Baugrand. Ce dernier lui fournit les grains de coco ou les autres matières utilisées mais il est probable qu'elle réalise elle-même une partie du montage et de la finition, comme en témoignent «les rubans à garnir», les «marques de chapelet de cantille», les restes de padoue, le fil qui garnissent l'arrière-boutique⁷⁶. En dépit de leur variété, presque tous ces objets ont en commun une très faible valeur marchande⁷⁷ : qu'il s'agisse des médailles blanches (1 sol la douzaine), des chapelets divers ou même des crucifix, il s'agit bien ici d'une pacotille de très faible prix⁷⁸, quasi-accessible à tous. Un tel inventaire laisse imaginer combien la diffusion de tels objets a pu être large, et l'information est d'autant plus précieuse qu'ils figurent très rarement dans les inventaires après décès : pris isolément dans un intérieur, ils ont une valeur bien trop faible pour être pris en considération.

⁷⁴ Cf. DACC., *Saumur. Du chapelet d'hier à la médaille d'aujourd'hui*, Angers, 1985. Voir aussi, sur la principale entreprise, LACOMBE, B., *Histoire de l'entreprise Mayaud de Saumur. Histoire économique et sociale : la création d'une entreprise commerciale et industrielle et l'ascension sociale d'une famille saumuroise*, mémoire de maîtrise, Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines, 1997 ; MAYAUD, B., «La famille Mayaud à Saumur aux XVIII^e et XIX^e siècles», *Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois*, n° 133, février 1984, p. 21-49.

⁷⁵ DIDEROT, D., D'ALEMBERT, J.-B., [dir.], *Encyclopédie*, article «Patenôtrier».

⁷⁶ Du moins pour les chapelets enfilés car il n'est pas fait mention de fil de métal pour les chapelets enchaînés, que la boutiquière devait acheter prêts à la vente.

⁷⁷ À en croire l'estimation des priseuses, à l'évidence compétentes puisqu'il s'agit de deux autres marchandes, dont l'une est de Sainte-Anne.

⁷⁸ Cf. la remarque des voyageurs Edmond About et Francisque Sarcey lors de leur passage à Sainte-Anne en 1849 : «Nous avons eu toute une pacotille qui nous coûte vingt sous» («Edmond About et Francisque Sarcey en Bretagne», *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1951, p. 146-154).

Pourtant, l'aspect le plus passionnant du document est peut-être ailleurs : dans la place de l'objet non religieux, et plus précisément du jouet. Car on trouve des jouets à Sainte-Anne au XVIII^e siècle, comme le confirmera Ogée vers 1780 en évoquant «un débit assez considérable de joujoux d'enfants⁷⁹». Le constat n'est pas si anodin qu'il y paraît, surtout dans la boutique d'Anne Perosse qui fait sans doute un peu figure de «magasin officiel» du pèlerinage. En réalité, il contredit formellement l'un des objectifs forts que s'étaient donné les carmes du siècle précédent : que l'on ne trouve à acheter à Sainte-Anne que «des chapelets, images, croix, médailles et livres de dévotion⁸⁰». Au milieu du XVIII^e siècle en revanche, le profane s'est largement introduit, par l'intermédiaire du jouet d'enfant. Grâce aux recherches récentes de Michel Manson⁸¹, nous savons que l'association du jouet et des pèlerinages n'est pas exceptionnelle, et n'a rien de fortuit. La ville de Liesse n'est-elle pas au XVIII^e siècle l'un des principaux pèlerinages français et en même temps l'un des principaux centres de production du jouet ? Si les jouets riment si volontiers avec les chapelets, c'est sans doute en raison d'une certaine identité de matériau (corne, bois tourné, carton...) et de technique de fabrication mais il y a sûrement plus : les pèlerinages constituent un lieu favorable à l'écoulement des jouets parce que ce sont des lieux fréquentés, où l'on amène volontiers les enfants et où, sans doute, la clientèle succombe plus facilement qu'ailleurs à l'achat d'un objet inhabituel... comme si un lien se faisait obscurément entre une démarche religieuse qui sort de l'ordinaire et un type d'achat qui, lui aussi, demeure exceptionnel pour la plupart.

Car c'est bien à une clientèle très ordinaire, et globalement peu fortunée, que s'adresse le stock d'Anne Perosse : à quelques exceptions près, les jouets y sont aussi bon marché que les objets religieux. Même en tenant compte d'une probable décote de la marchandise par rapport à son prix de vente réel, il est remarquable que presque tous les jouets sont estimés moins, et souvent beaucoup moins, d'une livre. Ne dépassent ce seuil, que M. Manson retient comme le plafond du jouet bon marché, que les grandes poupées et les carrosses (c'est-à-dire sans doute des chariots pour enfants). On ne trouvera donc pas chez Anne Perosse de ces jouets de luxe, poupées à ressort ou automates, que goûtent les élites fortunées du XVIII^e siècle. Sa boutique se limite à un large choix de poupées en carton

⁷⁹ OGÉE, *op. cit.*, t. II, p. 361.

⁸⁰ HUGUES DE SAINT-FRANÇOIS, *Les grandeurs de sainte Anne*, Rennes, 1657, p. 286. De fait, Dubuisson-Aubenay ne signale pas autre chose lors de son passage en 1636.

⁸¹ MANSON, M., *Le jouet dans la France d'Ancien Régime*, thèse d'État, Université de Paris-I, 2 vol., 1999 ; voir aussi, du même, «La poupée et le tambour, ou de l'histoire du jouet en France du XVI^e au XIX^e siècle» dans BECCHI, E., JULIA, D., *Histoire de l'enfance en Occident*, t. I : *De l'Antiquité au XVII^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1998, p. 432-464.

moulé⁸², qui vont des cavaliers et amazones aux acrobates et musiciens (sauteurs, tambours, timbaliers), sans oublier les personnages de théâtre (polichinelles et arlequins) et les inévitables bergers et bergères. Au total, il s'agit bien là de jouets de quelques sous, ceux que le *Dictionnaire du commerce* de Savary des Bruslons assigne aux «petits merciers» de foire ou de pèlerinage⁸³. À y regarder de plus près, le stock d'Anne Perosse a pourtant ses spécificités. On croit tout d'abord y deviner un net déséquilibre en faveur des jouets de fille : entre les tambours et les poupées, la parité n'est visiblement pas de mise. Relevons aussi l'absence d'autres jouets pourtant répandus au XVIII^e siècle : s'il y a des sifflets, quelques «perros de carton», il ne semble y avoir aucun jeu d'adresse tel que toupies ou volants. En revanche, un type très particulier de poupées est manifestement surreprésenté : les poupées figurant des religieux. La boutique en propose pour tous les goûts : «sœurs grises» ou «capucins», «camaldules» ou simples «moines» de vêtue indéterminée, qui sont peut-être des carmes... À deux pas de la *Scala sancta*, on se doute bien que ces poupées ne sont pas là pour susciter la dérision... ou si elles le font, c'est sans faire exprès ! Elles ont sans doute été pour beaucoup de parents et d'enfants un type anodin de poupée – on songe à la toile de Greuze *La fillette au capucin de bois* (1765) – un type que l'on préférerait peut-être à d'autres parce que l'habit religieux donnait quelque respectabilité à un objet de divertissement qui pouvait bien contenir sa part de péché, ou en tout cas de futilité. Chez d'autres, il n'est pas exclu que de tels jouets aient pu imprimer très profondément le sentiment d'un idéal, générateur éventuel de vocations ultérieures.

L'étalage d'Anne Perosse est ainsi une invitation à réfléchir aux liens complexes qui se nouent entre le religieux et le profane au milieu du XVIII^e siècle. On mesure d'une part combien le religieux a pu investir le jouet enfantin, y compris celui de très bon marché : la «grosse de petits camaldules», soit douze douzaines de poupées, est estimée 40 sols, soit deux livres... Mais il est vrai qu'à l'inverse l'objet de piété n'est pas à l'abri des vanités du monde : que penser de ces «chapelets de fruicts enfilez» dont la boutique contient 24 douzaines ? Nombre de chapelets, voire de petits habits, n'ont-ils pas été les éléments d'une coquetterie, en phase avec le goût du XVIII^e siècle pour les colifichets, les rubans, les galons, etc... ? Poser la question, c'est retrouver un thème récurrent dans les pèlerinages mais que l'on a rarement l'occasion d'aborder sous cet angle : celui de la frontière sacré/profane. Le XVII^e siècle avait voulu chasser le profane du sanc-

⁸² Comme pour les chapelets, Anne Perosse en réalise peut-être la finition mais elle ne les fabrique pas elle-même : son inventaire ne mentionne pas de moule à poupée. On ignore tout cependant de ses fournisseurs (parisiens, liessois... ou plus probablement relais rennais, nantais, vannetais ou orientais ?) : les factures saumuroises n'évoquent que des objets de piété.

⁸³ SAVARY DES BRUSLONS, *Dictionnaire du commerce*, articles «Mercelot», «petit mercier», «foire», cité par MANSON, M., *op. cit.*, p. 948.

tuaire et de ses abords, et il s'y était employé efficacement, notamment à Sainte-Anne-d'Auray. Au siècle suivant, le rigorisme s'est manifestement assoupli et les deux catégories s'imbriquent largement : bien des pardons en portent témoignage à la même époque, qui mêlent dévotion et spectacle, plain-chant et décharges de mousquetterie⁸⁴. Jusque dans la boutique d'Anne Perosse, le « sacré » – du moins dans ses marges inférieures, celles du simple objet de piété sans valeur liturgique – peut largement frayer avec un profane relativement trié et inoffensif, celui du « joujou » : on sait que le terme connaît une faveur nouvelle au XVIII^e siècle, avec tout ce qu'il suggère d'affectivité envers l'enfant. Dans ces conditions, qui sont à la fois culturelles et économiques, on peut considérer qu'une très large part de la population peut, dès le milieu du XVIII^e siècle, « acheter un jouet à Sainte-Anne » : sachant combien le geste fut important dans la région pour des générations d'enfants jusqu'à la fin du XX^e siècle, on mesure l'intérêt de l'information⁸⁵.

Cette ultime remarque est peut-être la meilleure des justifications à notre approche du pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray par les coulisses du village et de ses commerces. Le détour, imposé par les lacunes documentaires, nous a finalement beaucoup appris : à l'évidence, ce ne sont plus les hautes eaux du XVII^e siècle, comme en témoigne l'évolution apparemment très négative de la population du village. Ceci dit, le pèlerinage part de trop haut, et renaîtra trop bien au XIX^e siècle pour que la chute ait été si catastrophique. En réalité, il est probable que les foules des pardons n'ont nullement reculé – on ferait même volontiers l'hypothèse de leur augmentation – mais il y a bien eu raréfaction de la fréquentation quotidienne. Dès lors, le village de Sainte-Anne s'est trouvé riche d'une infrastructure surdimensionnée. Les aubergistes, qui touchent une clientèle dépassant les pèlerins, n'en ont pas souffert mais les chapeletiers ont vu leur effectif fondre, sans augmentation de leur niveau de fortune. Et à l'issue du siècle, ce sont les aubergistes et le chirurgien de Sainte-Anne, et non les chapeletiers, que l'on trouvera parmi les acquéreurs des biens nationaux, sans excessif scrupule de conscience. C'est là le signe d'une autre évolution du siècle, plus souterraine, à peine évoquée ici mais tout aussi essentielle : une émancipation progressive du village par rapport aux carmes, de moins en moins nombreux, de moins en moins impliqués aussi dans la vie des habitants du lieu. Que l'on trouve désormais dans les commerces un choix relativement large d'objets profanes illustre aussi, à sa manière, cette émancipation, même si l'évolution n'a pu se faire qu'avec l'assentiment au moins passif des religieux. Leur hostilité aux usages ludiques du pèlerinage, bien connue à

⁸⁴ PROVOST, G., *op. cit.*, notamment p. 388-392.

⁸⁵ Demeure cependant ouverte la question des renouvellements, à l'évidence considérables, des types d'objets (enfantins ou non) que les pèlerins ramenaient des pardons : nulle trace chez Anne Perosse de ces objets aussi banals, à la fin du XIX^e siècle, que les épingles ou les boules de pardon.

Sainte-Anne dans le cas des danses ou des luttes, a dû s'assouplir face à une résurgence qui demeurerait, il est vrai, sagement enfantine mais avait toute la force d'une demande sociale. À leur manière, les boutiques de Sainte-Anne-d'Auray confirment donc une image bien connue, celle du XVIII^e siècle comme «siècle de l'enfance» mais elles invitent surtout à en élargir la portée sociale au-delà des seules élites de la fortune ou de la culture.

Georges PROVOST

RÉSUMÉ

Cette étude tente de combler la lacune que représente le XVIII^e siècle dans l'histoire du pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray en l'abordant par le biais du village, de ses habitants et de ses commerçants. On a d'abord cherché à reconstituer la topographie des lieux grâce aux cadastres qui permettent de reconnaître, derrière l'agglomération d'aujourd'hui, plus d'un trait du village ancien. L'attention se porte ensuite vers la population, que l'on peut évaluer à près de 300 habitants vers 1700, 150 vers 1790. Une telle baisse reflète certes un contexte général défavorable mais elle souligne aussi un recul relatif du pèlerinage (ou plus exactement de sa fréquentation quotidienne car les grandes fêtes sont toujours aussi courues). Enfin, l'occasion est donnée de se pencher sur l'activité des chapeletiers, modestes vendeurs d'objets de piété mais aussi de jouets bon marché : ce dernier aspect, nouveau au XVIII^e siècle, invite à réfléchir aux déplacements de la frontière entre sacré et profane au sein du pèlerinage.